

## CLASH AU CTPU

### La ministre s'obstine pour passer en force sur la modulation.

Le SNESUP-FSU (7élus) et FO (1 élu), soit plus de la moitié des sièges, ont quitté la séance du CTPU (Comité Technique Paritaire Universitaire) ce mercredi matin devant le refus de V. Péresse de revenir sur la modulation qui revient à alourdir les services des enseignants-chercheurs et remet en cause le caractère national de leur statut.

Après une bataille d'interventions pour arracher quelques modifications de principe (missions des enseignants-chercheurs, rattachement à une équipe de recherche,...), et devant cette obstination sur l'un des aspects essentiels du texte statutaire, le SNESUP, comme FO, a demandé, à 1 h 30 du matin, une suspension des travaux du CTPU. La ministre a brutalement refusé tout en tentant retenir les élus du SNESUP pour annoncer des augmentations de CRCT (congrés scientifiques) dans leur attribution pour moitié par les sections du CNU, comme la fixation à 50 % de la part des promotions attribuée à ces mêmes sections du CNU... toutes deux revendications de longue date du SNESUP.

Le SNESUP a contesté le décret et l'usine à gaz qu'il fabrique et la précipitation avec laquelle le gouvernement entend bouleverser la gestion des carrières des personnels puisqu'il envisage une entrée en vigueur immédiate.

Le refus précis de V Péresse sur les services comme son refus global de répondre à l'ensemble des revendications appelle à intensifier les mobilisations de la communauté universitaire pour l'abandon de ce décret et des autres dispositifs contestés.

Votes : Contre le décret : SNESUP (7) et FO (1)

Pour le décret : Administration : 15 – Autonomes : 2 – UNSA : 2 – SGEN : 3

### Plus de 30000 manifestants portant les revendications du supérieur et de la recherche

Partout, en France, des assemblées générales confirmant la grève (Artois, Lille 2, IUT de Tours, Poitiers, Reims...), organisant des initiatives spectaculaires (printemps des chaises, rondes des obstinés, etc.), confortent des mobilisations sur des revendications claires et précises que le gouvernement jusqu'ici ne veut pas entendre dans leur globalité.

Le SNESUP, tant dans les manifestations de ce jour qu'au comité technique paritaire des personnels de statut universitaire (CTPU), où il a bousculé le tranquille ordonnancement organisé par le ministère visant à la fois à fractionner les revendications et à faire avaliser les textes en catimini, a défendu l'ensemble des revendications avec force.

Interpellé par le secrétaire général du SNESUP, la ministre a encore refusé d'apporter les éléments de clarification qu'appellent les universitaires et les étudiants sur la question de la mastérisation et des IUFM. Le SNESUP a défendu le maintien en l'état pour 2009-2010 des mêmes conditions d'inscription, mêmes lieux de formation, mêmes modalités de formation, mêmes IUFM et mêmes concours. La ministre n'a pu que reconnaître que rien ne s'y opposait, mais qu'elle n'était pas en mesure de le confirmer sans arbitrage interministériel.

De la même façon, le SNESUP a réclamé une tout autre politique d'emplois, réclamant un plan pluriannuel et la transformation des dispositifs de "chaires mixtes".

Le SNESUP s'oppose à cette heure à une transformation régressive du CNU.

Le décret statutaire à 19 h 30 n'est toujours pas venu en discussion, les élus du SNESUP s'employant par la multitude de leurs interventions à contrecarrer les dispositifs élaborés jusqu'ici par le ministère qui constitueraient des régressions statutaires.

Paris, le 24 mars 2009 – 19 h 50